Remarques
Sur les différents instrumens destinés à fixer les paupières et le globe de l'œil.

lues en 1785.
par M. Desault

La mobilité du globe de l'œil et l'action des paupieres rendent difficiles plusieurs opérations nécessaires à la guérison des maladies de ces organes. Si pour vaincre ces obstacles, les praticiens seuls eussent donné carriere à leur imagination, l'arsenal de chirurgie seroit surchargé d'un moindre nombre d'instrumens inutiles. Quelques uns même de ceux qu'on a proposés pour remplir ces vues, ne sont pas à l'abri du reproche d'être nuisibles. L'objet de ce mémoire est de donner, en peu de mots, l'histoire de ces inventions plus ou moins heureuses, et de marquer l'usage utile qu'on peut en faire.

C'est dans le traité des instrumens de chirurgie par Guillemeau qu'on trouve la description très-sommaire et la premiere figure d'un instrument qu'il nomme Dilatoire des paupieres, palpebrarum detentor; et miroir de l'œil, Speculum oculi: Cette derniere dénomination devenüe française est le mot propre sous lequel cet instrument est connu dans notre langue. Son usage est exprimé par Guillemeau en ces termes:

ARC 55
n° 57

ACADEMIE NATIONALE DE CHIRURGIE BIBLIOTHEQUE

» pour tenir ferme l'œil, lors qu'il est besoin
» d'en ôter quelque chose étrange, où en voulant
» lier le staphylôme, ou couper l'ungula ».
En lisant attentivement le traité des maladies de l'œil
du même auteur, on voit qu'il n'a recommandé
cet instrument que pour le seul cas d'assujettir
l'œil en incisant l'hypopion. L'hommage
qu'il rend à son illustre maître, à cette occasion,
merite d'être rapporté: « Ce que j'ai vu pratiquer,
» dit-il, avec bon succès à Monsieur Paré,
» premier Chirurgien du Roi, et faire l'opération
» aussi dextrement qu'il se pouvoit, encore qu'il fut
» agé de soixante et douze ans. ».

L'instrument décrit par Guillemeau
(figure premiere) est composé d'une tige de
trois à quatre pouces de longeur; elle porte à
sa partie supérieure à angle droit, un anneau
ovale d'un pouce à quatorze lignes de long,
dont la continuité est interrompue à l'extremité
opposée à la tige, ou manche de l'instrument.
Guillemeau dit que cet ovale se dilate et s'élargit
selon la grosseur de l'œil. il falloit donc
que la matiere en fut flexible pour s'adapter
au volume de cet organe en différens sujets.

Scultet, (planche VIII, figure V,) dans son
Armamentarium chirurgicum, donne la figure
de cet instrument et en désigne la matiere,

en l'appellant annulus aëneus, anneau de cuivre, et de suite, en parenthèse, alii laudant plumbeum, (figure seconde). On ne donnoit sans doute la préférence au plomb, que par rapport à la facilité d'écarter les deux branches de l'ovale, à la distance qu'on jugeoit convenable. A la planche XXXV, figure VI, cet auteur représente l'opération du ptérygion, et décrit l'application méthodique de l'instrument. Aucun procédé opératoire n'a été exposé avec plus de soin, par des préceptes relatifs à la fixation du globe de l'œil et à celle des paupieres.

" Il faut, suivant Scultet, que cinq mains soient
" employées utilement à cette opération : Operam
" requirit chirurgicam, quæ quinque manibus peracta
" optimè succedit, si eo, qui indicabitur, modo instituatur.
" Deux bandelettes enduites à l'une de leurs extrémités
" d'une composition agglutinative, appliquées sur chaque
" paupiere, serviront à les maintenir écartées par la
" main de deux aides qui tireront ces bandelettes à
" contre-sens. La main d'un troisieme aide assujettit
" le globe de l'œil avec l'anneau monté directement
" sur son manche et tenu transversalement. L'opérateur
" se sert de ses deux mains pour soulever le ptérygion
" avec une petite érigne et passer dessous un fil
" au moyen d'une aiguille courbe, & cæ ". On voit que Scultet a plus judicieusement distingué

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

qu'aucun auteur la fixation du globe de l'oil et celle des paupieres, en indiquant les moyens qui agissent séparément sur ces parties.

La Chirurgie n'avoit connue d'autre instrument jusqu'à nos jours que les croissans de Guillemeau et de Scultet, montés immobilement sur leur tige; Desvoothouze (a) Anglois, demeurant à Paris avec le titre d'oculiste du Roi Jacques second, imagina le Speculum, dont le croissant destiné à maintenir la paupiere inférieure est immobile sur la tige, creusée en coulisse, dans la quelle on fait mouvoir une autre tige qui porte immobilement le croissant supérieur, destiné à l'opération de la Cataracte. (figure troisieme). Il falloit un instrument pour chaque oil: Mais afin de ne pas multiplier les choses sans nécessité, on a imaginé depuis d'adapter à la même tige portant en haut et en bas et à contre sens un croissant, deux goutieres dans chacune des quelles on fait jouer une tige portant l'autre croissant (figure quatrieme). Ce Speculum à branches mobiles est décrit dans le traité des instrumens de Garengeot et dans les institutions de Chirurgie d'Heister qui l'ayant recommandé n'en faisoit cependant aucun usage dans l'opération de la Cataracte; aimant mieux, et avec raison,

(a) Voyés le journal de Trevoux. Septembre 1724.

écarter et maintenir les paupieres avec le doigt index et le pouce de la main qui ne tenoit pas l'aiguille destinée à abbaisser le Crystallin.

Quelques Praticiens ont senti que la peau lisse des paupieres étoit difficilement maintenue et glissoit sous le poli de ces instruments: pour remedier à cet inconvenient, on a entouré les croissants d'un cordonnet de soie en spirale, ou d'une petite bandelette de linge, comme on le voit dans la figure que Heister a donné du Speculum de Guillemeau (figure cinquieme); et je tiens de M^r. Louis qu'il a vu en province des oculistes opérateurs ambulans qui garnissoient de Velours les croissants de leur Speculum.

On trouve dans les oeuvres posthumes de M^r. petit un Speculum de son invention, composé de deux branches unies à leur base, et qui, au moyen d'une virole mobile, peuvent être écartées et rapprochées à volonté (figure sixieme). Il a le mérite d'être plus léger, plus simple et plus commode que celui de Woolhouse, dont M^r. Brambilla condamne l'usage d'après une juste appréciation.

M^r. Le Cat, convaincu par sa propre expérience de l'insuffisance et de l'inconvenient de ces divers instrumens, a cherché à leur en

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

substituer un moins compliqué et capable de remplir plus efficacement l'intention d'empêcher l'œil de se porter dans une direction opposée à la pointe de l'aiguille qui devoit percer le globe. Cet instrument, (figure septieme) — auquel il a donné le nom d'ophthalmostat, est formé d'un demi cercle qui se place sous les deux paupieres en même temps, et appuie contre le repli de la conjonctive du côté de l'angle externe. Un aide placé derriere le malade en tient le manche sur la joue opposée, et retient le globe de l'œil comme immobile. Il faut un instrument pour chaque œil, et leurs tiges sont coudées à l'endroit du nez.

Aucuns de ces instrumens ne peut être d'usage dans l'opération de la Cataracte par extraction du Cristallin, où il est si essentiel de fixer le globe de l'œil. Sa mobilité rendoit la — méthode de Daviel extrêmement laborieuse et très longue. Ce n'est point ici le lieu d'en exposer les divers inconvéniens. On doit à M^r. De la Faye d'en avoir simplifié et abrégé le manuel, en ne se servant que d'un seul instrument pour la section de la Cornée. Sa méthode a prévalu; il n'employoit aucun instrument pour contenir le globe de l'œil. Les personnes les plus

accréditées dans la pratique de cette opération n'y ont point recours. Les doigts index et médius de la main qui ne conduit point le bistouri suffisent pour procurer l'abbaissement de la paupière inférieure et pour soutenir le globe de l'œil contre l'action de l'instrument. On ne doit pas proscrire l'espèce de crochet large et mousse pour élever la paupière supérieure, qui est utile lorsque l'œil est fort couvert par la saillie de l'arcade orbitaire; le doigt d'un aide le remplaceroit difficilement.

Les opérateurs qui n'ont pas senti tout ce qu'on devoit et qu'on pouvoit mettre de délicatesse et de dextérité dans le procédé opératoire perfectionné par Mr. De-la-faye, ont eu recours à des moyens extraordinaires pour fixer le globe de l'œil.

Mr. Berenger n'a pas craint d'implanter dans la conjonctive au-dessous du milieu de la cornée transparente, les deux crochets d'une double érigne. Mr. Balluccci s'est servi dans la même intention d'une petite fourche. Mr. Lamard, d'Avignon, pour assujettir l'œil, en a piqué les membranes avec un dard. (figure huitieme). Mr. Rumpelt, ~~chirurgien~~ distingué chirurgien et Directeur de l'école vétérinaire à Dresde, n'a pas adopté ces instrumens,

Memoire d'instrumens presenté a l'acad. en 1760

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

mais dans le même esprit que leurs inventeurs, il en a imaginé un dont la commodité, selon lui, est de pouvoir servir sans avoir besoin d'être tenu par une main étrangere, le dard étant monté sur un Dé, dont l'opérateur arme un de ses doigts. (figure neuvieme).

M. Guerin, Lieutenant de Mr. le premier Chirurgien du Roi à Lyon, a cru que pour plus de précision on pouvoit réunir l'instrument destiné à fixer le globe de l'œil, et celui qui devoit inciser la cornée. Ces deux instrumens sont réunis par charniere à la partie inférieure de leurs tiges; (figure Dixieme) on implante la petite pointe où dard qui doit fixer l'œil, dans la cornée transparente, à la partie opposée de l'endroit où doit commencer la section sémi-lunaire de cette membrane: et l'instrument qui doit la faire, partant à angle droit de l'autre tige, va directement et invariablement à la rencontre de la pointe.

L'Opération que pratique Mr. Casa-amata, qui se disoit Docteur en Médecine de Padoue, en parcourant l'Allemagne en qualité d'Oculiste, est la même dans le résultat, par un procédé un peu différent. La pointe de l'instrument avec lequel il pique la cornée à une demie ligne

de la Conjonctive, est courbée en S Romaine: Il en fait usage dans le point opposé à celui où il doit commencer l'incision. Il conduit son bistouri de maniere que sa pointe vienne à la rencontre de celle du davd; alors inclinant un peu ce dernier instrument de devant en arriere, il appuye un des côtés de la convexité de la courbure Supérieure sur le globe, et présente par ce moyen la partie inférieure de sa concavité à l'instrument tranchant, qu'il dirige en le faisant incliner un peu en devant, ce qui facilite la section avantageuse de la cornée par le bas.

On a annoncé tout récemment un instrument propre à fixer le globe de l'œil dans l'opération de la Cataracte, (figure onzieme). Présenté à une Compagnie célèbre comme le produit d'une nouvelle invention, des examinateurs, à qui les Connoissances pratiques de notre Art sont peu familieres, ont prodigué des éloges à l'auteur et à l'instrument. Quant à l'instrument il est manifeste que la pique de M^r. Casa-amata imitée de celle de M^r. Pamard et le Dé de M^r. Rumpelt, décrit et gravé dans le traité de la cataracte de M^r. Richter, professeur de gottingen, publié en allemand en 1773, en sont les originaux. L'Auteur du nouvel Ophthalmostat ne pouvoit se laver de

reproche de Plagiat aux yeux de ceux qui
liront la nouvelle Edition des instituts de
Chirurgie de Platner, publiée en 1783 par
le Docteur Kvarse qui y a ajouté des notes
très interessantes. Il (le dernier) a fait usage d'une
Dissertation du Docteur Feller, dans laquelle
est le parallele de deux manieres d'opérer la
Cataracte par extraction et des deux opérateurs
ambulans, Casa-amata et Simon, Leipsick
1782.

Tous les instrumens dont nous venons de
parler sont-ils d'un usage aussi avantageux
que leurs auteurs ont paru le croire et vouloir
le persuader ? La connoissance de la Structure
de l'œil n'est pas favorable à l'adoption
qu'ils en ont faite. Sans doute, la Sureté
de toute opération exige que la partie sur
laquelle on la pratique soit fixée : il n'y a
aucune partie du corps, excepté l'œil, qu'on ne
puisse assujettir ; parce qu'on peut empêcher
l'action des organes qui leur donne le
mouvement. Mais comment pouvoir agir
sur les puissances motrices du globe de l'œil ?
Ses muscles sont très-forts rélativement à
la masse de l'organe, et sont renfermés

dans une cavité osseuse qui les met à l'abri de toute action et de toute gêne extérieures. S'ils agissent séparément, ils donnent au globe des directions différentes ; delà des mouvemens vagues et sans ordre en différens sens, qui font qu'il échappe à l'instrument qui cherche à le fixer, et qui le metent en outre dans le cas d'en être touché plusieurs fois et blessé. L'action simultanée des muscles tend à le retirer dans la cavité de l'orbite, ce qui fait quitter la prise, à moins que l'opérateur n'appuie sur le globe. Cette pression, quelque légere qu'on la suppose, combinée avec l'action des muscles et l'élasticité des membranes irritées par la piquure de l'instrument fixateur, feront qu'à l'instant où la pointe du bistouri aura pénétré dans la chambre antérieure, l'humeur aqueuse en sortira avec force ; l'iris s'appliquera alors contre la Cornée, et le procédé qui paroissoit devoir rendre l'opération plus facile, sera précisément ce qui la rendra plus laborieuse et susceptible de danger ; où du moins d'être faite sans fruit,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 55 d Hbis 130

n.° 130.

puisque la blessure de l'iris sera cause de la perte de la vüe. Je ne parle pas des douleurs, des inflammations, des suppurations que peut occasionner l'implantation de ces instrumens sur les membranes de l'œil dans l'intention de le fixer. Ceux qui se sont adonnés à la Chirurgie des yeux, les seuls qui puissent en juger sainement et les apprécier, ont eu tant de fois occasion d'observer ces accidens, qu'ils n'ont pas fait difficulté d'abandonner l'usage de ces instrumens et de les condamner. C'est la mal-adresse, c'est le défaut de dextérité qui a fait imaginer tous ces instrumens. Les habiles opérateurs n'y ont pas recours, et les succès sont garans de la supériorité de leur méthode. On ne peut trop le répéter; les instrumens ne sont que des moyens; et c'est de l'intelligence de ceux qui s'en servent que dépendent essentiellement la perfection et la sûreté des opérations.

Indiquer les imperfections et la nécessité de réformer les instrumens inutiles ou dangéreux, c'est contribuer aux progrès de la Chirurgie et rendre service à l'humanité.

Arrachart